Lallier Honda 40/640

215 des Migrateurs
Lachenaie
J6V 0A8

1 581 703-7666

Marque / Modèle	
Honda CRV LX	
Année	**Odomètre indiqué / réel***
2019	**150 842 km**
Transmission	**Traction**
	traction avant
Moteur	**Carburant**
4 cyl.	régulier
Numéro de série	**Numéro d'inventaire**
	Y0212A

ÉQUIPEMENTS

Air climatisé, Régulateur de vitesse, Sièges chauffants, Miroirs chauffants, Portes électriques, Miroirs électriques, Portes coulissantes automatiques, Servo-direction, Vitres électriques, Télédéverrouillage, Sonar de stationnement arrière, Volant ajustable, Climatisation 2 zones, Freins ABS, Coussin gonflable pour le conducteur, Coussin gonflable pour le passager, Dégivreur arrière, Coussins gonflables latéraux, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glaces intermittents, Détecteur de pluie, Phares Xénon, Peinture deux tons, AM/FM stéréo, Bluetooth, Sièges arrière escamotables, Dossier Arrière divisé, Tachymètre, Caméra de recul, Serrures de sécurité pour enfant, Régulateur de température, Miroir vanité conducteur, Miroir vanité passager, Sièges arrières traversables, Siège banc séparé, Conduit chauffant sièges arrières, Sytème surveillance pression des pneus, Coussin gonflable arrière pour la tête, Tapis de sol avant, Entrée audio auxiliaire, Ordinateur de bord, Entrée sans clé,

PRIX DE VENTE

18 995 $

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile	Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Garantie légale : D - Aucune (LPC 37,38)

Catégorie

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A ☐ 6 mois ou 10 000 km B ☐ 3 mois ou 5 000 km C ☐ 1 mois ou 1 700 km

D ☐ Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.) E ☐ Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Commentaires

Réparations facultatives

Les défectuosités suivantes ont été notées sur cette automobile et pourront être effectuées au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ **Signature :** _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 8775576